

Transformer la politique de commerce de l'UE pour la protection des droits des femmes



Document d'information 2018
WIDE+ Groupe de travail sur le genre et le Commerce



La politique actuelle du commerce extérieur de l'UE est fondamentalement préjudiciable aux droits humains des femmes, des hommes et des enfants et à la préservation de notre planète. Son noyau néolibéral rend les moyens de subsistance plus précaires, renforce les inégalités, favorise la financiarisation de l'économie, réduit l'accès aux médicaments, sape la souveraineté alimentaire et menace la durabilité environnementale.

Ce document d'information donne un aperçu des manières dont la politique commerciale de l'UE entrave la protection et la promotion des droits humains des femmes, et fait plusieurs recommandations aux décideurs politiques de l'UE pour changer cela.

La politique actuelle de commerce de l'UE manque de perspective de genre

A travers sa politique commerciale, l'UE cherche à accroître la croissance économique des États membres de l'UE, à créer des emplois pour les citoyens de l'UE et à faire baisser les prix à la consommation¹. Les principes qui sous-tendent la politique commerciale de l'UE sont exposés dans les Communications de la Commission européenne, publiées dans une courte période, qui ne tiennent aucun compte de l'analyse ou de la perspective de genre, et ceux-ci ont été massivement aveuglés. Cela reflète le manque d'intégration de l'égalité des sexes dans la politique commerciale de l'UE, comme le rapportent les deux récents rapports du Parlement européen qui mentionnent la présence d'un seul membre du personnel à la Direction générale du commerce de l'UE². Ignorer ou marginaliser le genre signifie que les impacts sexospécifiques de la politique commerciale de l'UE ne peuvent être niévités.

Les défenseurs d'une politique commerciale de l'UE transformée et soucieuse de l'égalité des sexes ont fait des propositions depuis plus d'une décennie, très peu ayant été prises en compte par les décideurs politiques. Ces défenseurs comprennent la société civile, ainsi que le Parlement européen, qui a adopté une résolution sur le sujet en 2006, mais très peu d'éléments de la résolution ont été repris par la Commission jusqu'à présent³.

Cela pourrait changer en 2018, alors que le Parlement européen ayant obtenu le droit

d'approuver ou de rejeter un accord commercial avec le traité de Lisbonne - a adopté à une grande majorité une motion⁴ visant à inclure l'égalité des sexes dans les accords commerciaux de l'UE. La Commission européenne a jusqu'ici promis d'inclure des dispositions relatives au genre dans l'accord actualisé en cours de négociation avec le Chili, comme exemple d'autres accords commerciaux et l'UE a approuvé la déclaration d'autonomisation économique des femmes avec la World Trade Association en Décembre 2017

La nature de la politique commerciale de l'UE d'être indifférente au genre est incohérente avec les valeurs fondamentales de l'égalité des genres de l'UE et est très inférieure à celle des autres domaines politiques de l'UE où l'intégration de l'égalité des sexes a connu des 'progrès considérables'⁵. Les propositions politiques actuelles peuvent combler cet énorme fossé, étant donné qu'elles sont pleinement mises en œuvre et considérées comme les premiers pas vers une politique commerciale européenne qui s'engage à protéger les droits des femmes.

La promotion de l'entrepreneuriat féminin n'est pas la voie à suivre

La DG Commerce et le Commissaire au commerce de la Commission européenne ont commencé à s'intéresser aux questions de genre en 2017 et il semble jusqu'à présent qu'ils se concentrent sur l'autonomisation économique des femmes. Cependant, bien que la fin de l'indifférence à l'égard des genres soit la bienvenue, de sérieuses préoccupations doivent être

soulevées quant à l'attention accordée jusqu'ici (uniquement) à l'entrepreneuriat féminin⁶.

En se concentrant sur une minorité de toutes les femmes actives dans les forces de travail formelles et informelles à travers le monde, signifie que les besoins, les préoccupations et les priorités de la majorité des travailleuses sont ignorés. En outre, il existe une grande variété au sein de la catégorie «entrepreneurs», allant des travailleurs autonomes, cherchant à joindre les deux bouts, aux entrepreneurs hautement qualifiés et riches en capital⁷. Comment l'UE se concentrera-t-elle sur les entrepreneurs afin de répondre aux besoins variés de ces différents groupes de travailleuses? Un engagement de l'UE avec des «entrepreneurs» seulement pourrait soutenir un groupe de femmes restreint et déjà plutôt privilégié.

En se concentrant sur des interventions au niveau micro, telles que la formation ou le soutien à des entrepreneurs individuels ou à des petits groupes d'entrepreneurs, les inégalités structurelles plus larges qui sont ou peuvent être encouragées par la politique commerciale de l'UE ne sont pas examinées. C'est pourquoi les experts en genre soulignent l'importance des projets à micro-échelle combinés qui ciblent un groupe spécifique de femmes ayant une politique économique au niveau macro-économique⁸. La Commission européenne doit élargir son attention d'un petit sous-ensemble de travailleuses à l'examen de l'impact de la politique commerciale de l'UE sur toutes les femmes.

La politique commerciale de l'UE n'est pas seulement indifférent au genre, elle est préjudiciable aux droits de l'homme

Du point de vue féministe, l'objectif global d'une économie, qui comprend la politique commerciale et d'investissement, devrait être de maintenir ses bases vivantes en termes de ressources humaines, sociales et naturelles. Cela signifie que les économies doivent garantir des moyens de subsistance durables pour tous, reconnaître toutes les formes de travail, y compris les soins et la

reproduction sociale, et viser une vie meilleure pour tous, qui dépasse la richesse matérielle et monétaire mesurée par le PIB.

La politique commerciale actuelle de l'UE nous éloigne de cette vision d'économies bienveillantes, que ce soit dans l'UE ou ailleurs. La politique commerciale de l'UE suit une doctrine néolibérale qui favorise la réduction des tarifs transnationaux, combinée à la déréglementation mondiale des investissements et des services et, dans certains cas, à des politiques protectionnistes pour les producteurs européens - par ex. l'agriculture et en promouvant les droits de propriété intellectuelle. L'UE adhère à la même idéologie commerciale depuis plus d'une décennie. De nombreuses recherches ont montré que cet ensemble de préférences en matière de politique économique a contribué à renforcer les inégalités, les violations des droits de l'homme et les dommages environnementaux⁹.

L'analyse critique de WIDE+ de la politique commerciale de l'UE est partagée par de nombreux experts et acteurs de la société civile, par exemple CONCORD, ainsi que par les syndicats et les petites entreprises. Le réseau Seattle2Brussels, un réseau européen d'associations sur le développement, l'environnement, les droits de l'homme, les femmes et les syndicats, les mouvements sociaux et les instituts de recherche, conclut que la politique commerciale de l'UE favorise les entreprises et les droits des citoyens¹⁰. Les experts de l'ONU ont exprimé leur inquiétude au fait que les accords de libre-échange européens en cours de conclusion et négociés auront des effets négatifs sur les droits de l'homme¹¹.

Alors que beaucoup plus de recherches et d'analyses sont nécessaires pour montrer comment, d'un point de vue économiste féministe, la politique commerciale de l'UE peut être transformée, cet article vise à découvrir les fondements de cette entreprise.

Une brève analyse du commerce extérieur et des interrelations entre les sexes

Avant de formuler nos principales recommandations, nous décrivons très brièvement comment la politique commerciale néolibérale est liée à l'inégalité entre les sexes et aux droits des femmes, considérant les femmes comme productrices et travailleuses, les consommateurs et les citoyens, et les gestionnaires de l'environnement¹².

Les effets du commerce néolibéral sur les femmes en tant que productrices et ouvrières

Le système néolibéral actuel de commerce et d'investissement a encouragé un modèle économique fondé sur l'externalisation de segments de production à faible valeur ajoutée, qui a créé des emplois pour les femmes, en particulier dans les pays en développement et émergents. En réalité, les emplois sont caractérisés par des déficits de travail décent, des salaires extrêmement bas et des conditions de travail et d'exploitation encore pires. Ainsi, nous concluons que les nouvelles opportunités d'emploi n'ont pas abouti à l'autonomisation systématique des femmes, en particulier parmi les plus marginalisés. C'est pourquoi les conventions de l'Organisation internationale du travail et les normes du travail qui sont contraignantes dans les accords commerciaux sont de la plus haute importance, au lieu des articles qui promettent de promouvoir l'entrepreneuriat féminin à travers des programmes de collaboration. L'application de ces normes du travail devrait également s'étendre au travail informel, puisqu'il s'agit souvent d'un type de travail impliquant plus de femmes que d'hommes. Les effets positifs du modèle actuel sur les travailleuses ne l'emportent pas sur ses effets négatifs¹³.

Les effets du commerce néolibéral sur les femmes en tant que consommateurs et citoyens

Au cours des dix dernières années, l'UE a commencé à promouvoir la libéralisation des services et des investissements, y compris l'ouverture des marchés publics et la libéralisation des services sociaux tels que les soins de santé¹⁴. Malgré les affirmations selon lesquelles la privatisation conduit à

une fourniture de services moins coûteuse et plus efficace, nous trouvons plusieurs exemples qui illustrent le contraire: les services et les biens de base deviennent moins accessibles après la privatisation et la concurrence internationale. Un exemple de ce type est présenté dans une étude¹⁵ de cas WIDE+ sur l'impact des négociations commerciales de l'UE en Inde, qui a révélé que les services d'eau privatisés entraînaient des prix élevés pour les ménages et un accès limité à l'eau potable. En Inde, comme dans beaucoup d'autres pays, les femmes sont principalement chargées de trouver et de chercher de l'eau et si elles doivent passer plus de temps, au lieu de moins de temps, à accéder à de l'eau salubre, les possibilités de participer à d'autres activités diminuent. Ce n'est qu'un exemple de la façon dont les femmes comblent de manière disproportionnée les lacunes dans la prestation de services lorsque les services sont réduits ou deviennent fragmentaires. Les femmes consacrent deux heures et demie plus d'heures non rémunérées à s'occuper de leur famille et de leur communauté que les hommes¹⁶. Ce travail de soins non rémunéré, vital pour d'autres éléments de l'économie, est souvent négligé¹⁷.

En outre, la libéralisation du commerce a un impact disproportionné sur les femmes en tant que citoyennes, car la réduction des tarifs commerciaux a entraîné une chute brutale des recettes publiques dans de nombreux pays moins développés, entraînant souvent des réductions des dépenses publiques en biens et services publics¹⁸. Par exemple, une étude de la CNUCED 2011 a confirmé que si Cabo Verde (situé près de la côte nord-ouest de l'Afrique) réduisait ses tarifs comme stipulé dans un accord commercial négocié à l'époque avec l'UE, ses recettes publiques diminueraient de 16%¹⁹. Non seulement les femmes sont plus susceptibles d'être négativement touchées par les réductions des dépenses publiques, mais elles dépendent davantage des services publics, mais les impôts indirects que les gouvernements imposent souvent pour compenser la perte de revenus par des réductions tarifaires exercent également un fardeau disproportionné sur les femmes²⁰.

Les effets du commerce néolibéral sur les femmes en tant que gestionnaires de l'environnement

Les catastrophes naturelles sont en augmentation, en partie à cause du changement climatique, et celles-ci affectent davantage les femmes que les hommes. Les femmes se retrouvent plus souvent dans des positions précaires qui tentent de gagner décemment leur vie tout en ayant à faire face à un énorme fardeau de soins, qui constitue une source majeure de vulnérabilité et d'obstacles à l'adaptation aux effets²¹ du changement climatique. Les agricultrices rurales sont parmi ces femmes et leur rôle est en même temps essentiel pour améliorer la productivité agricole²². 43% de la main-d'œuvre agricole mondiale dans les pays en développement sont des femmes, ce pourcentage atteignant 70% dans certains pays, et les deux tiers environ des éleveurs pauvres sont des femmes²³.

Cependant, les femmes n'ont pas un accès et un contrôle égaux sur la terre; ils ont moins accès aux ressources productives, comme les prêts bancaires et la formation, et ils sont sous-représentés dans les rôles de prise de décision²⁴. Les lois restrictives et les normes culturelles portent atteinte au droit des femmes de posséder ou d'hériter des terres, ce qui limite leur accès au crédit²⁵.

La politique commerciale agricole de l'UE menace la souveraineté alimentaire en encourageant les grands producteurs agricoles qui dépassent les petites exploitations familiales du Sud grâce aux subventions de l'UE, aux bas prix des produits européens et à la libéralisation des marchés. Les grandes sociétés agricoles sont en mesure d'acquérir des terres et de créer des entreprises agricoles très bon marché dans de nombreuses régions du monde pour produire intensivement des cultures commerciales destinées à l'exportation et, ce faisant, évincer les producteurs locaux dont les produits sont vendus directement à leurs communautés. Région immédiate.

Les agricultrices sont plus exposées que les hommes à la perte de leurs moyens de subsistance du fait de la libéralisation, car elles sont moins en mesure de faire face à la concurrence car les importations moins chères font baisser les prix de leurs produits²⁶. Les petits agriculteurs, qui sont dans la majorité des pays en développement dans de nombreux pays en développement, sont perdants dans cette concurrence accrue²⁷. Les recherches sur l'ALENA (l'accord commercial entre les États-Unis et le Mexique) concluaient qu'au Mexique, les petits agriculteurs, dont beaucoup étaient des femmes, ne se remettaient pas des effets négatifs de l'ALENA et demeuraient «perdants» même après plusieurs années ALENA²⁸. Il semble raisonnable de conclure que sans mesures supplémentaires de la part des gouvernements, les petits agriculteurs sont confrontés à une concurrence inégale avec les grandes fermes qui obligent les familles à quitter la terre et à abandonner l'agriculture, entraînant une perte durable de souveraineté alimentaire localisée et de sécurité alimentaire.

Dans les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux, les engagements verts de l'UE sont exprimés à travers la promotion d'un chapitre sur le commerce et le développement durable (DTS) dans chaque accord. Dans un chapitre de la DNT, les États s'engagent généralement à collaborer pour atteindre les objectifs fixés par l'Agenda 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992 - et les agendas environnementaux suivants - et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).) Déclaration sur les principes et droits fondamentaux au travail. Cependant, les engagements de l'UE et de ses partenaires commerciaux ne sont pas rendus contraignants, contrairement aux engagements commerciaux dans le même accord. Les engagements environnementaux, qui ont un impact disproportionné sur les femmes, sont donc considérés comme optionnels et subordonnés aux intérêts des entreprises.

Recommandations politiques

1. Les accords commerciaux de l'UE devraient inclure des clauses contraignantes sur les droits des femmes, avec un organe approprié désigné ou un mécanisme explicite pour faire respecter et contrôler la conformité.

Actuellement, aucune référence aux droits des femmes ou à l'égalité des sexes dans les accords commerciaux de l'UE avec des États non européens ne renforce les droits de la femme, ne protège pas les droits des femmes et ne favorise pas la position des femmes. En outre, presque toutes les références aux droits des femmes ou à l'égalité entre les sexes ne sont pas contraignantes, contrairement aux mécanismes contraignants rigoureux qui protègent les droits des investisseurs, par exemple²⁹.

Nous appelons à des mécanismes contraignants qui prévoient la protection et la promotion des droits des femmes et l'égalité des sexes, en référant la CEDAW et son Protocole facultatif, ainsi que les conventions de l'OIT sur les travailleurs domestiques et les travailleurs ayant des responsabilités familiales (No. 189 and No. 156).

2. L'UE doit renforcer la protection des droits des femmes sur les droits des entreprises et des investisseurs: un arrêt du règlement des différends entre investisseurs-états et la limitation des droits de propriété intellectuelle.

La politique commerciale de l'UE s'est engagée sur la voie de l'augmentation des droits des entreprises et des investisseurs étrangers, au détriment des droits de l'homme, y compris ceux des femmes et des filles. Afin de garantir aux femmes un meilleur accès aux médicaments essentiels et aux ressources pour la souveraineté alimentaire, l'UE devrait affaiblir les droits de propriété intellectuelle dans l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et cesser de promouvoir des mesures supplémentaires en matière de et des accords multilatéraux, tels que l'inclusion de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV).

Les dispositions du mécanisme de Règlement des Différends entre Investisseurs et États (RDIE) des accords commerciaux tels que l'AECG permettront aux investisseurs de déposer une plainte auprès d'un tribunal international privé contre un gouvernement pour violation d'une disposition de l'accord ou du traité. Un système dans lequel un ISDS est séparé des procédures juridiques et légales habituelles s'est avéré profondément problématique à plusieurs égards.

Premièrement, les investisseurs ont le pouvoir d'intenter des poursuites contre les gouvernements s'ils prévoient des réductions des bénéfices de leurs investissements en raison de la réglementation gouvernementale ou des licences prévues³⁰. Deuxièmement, les investisseurs peuvent contester les politiques gouvernementales qui ont été introduites pour protéger les droits de l'homme ou un développement équitable si leurs profits sont menacés, comme les lois visant à combler les écarts salariaux entre les sexes. Diverses réclamations de l'ISDS ont déjà été présentées pour contester des lois progressistes - et il n'y a aucune raison de penser que les mesures gouvernementales visant à promouvoir les droits des femmes en seraient exclues³¹.

Les règlements entre investisseurs et États devraient faire partie des tribunaux ordinaires et être mis en balance avec les droits des individus et des générations futures.

3. L'UE doit adopter des réglementations contraignantes en matière de droits de l'homme respectueuses du genre au niveau international pour réglementer les sociétés transnationales (STN) et d'autres entreprises.

Les entreprises jouent un rôle important dans le commerce international et national. La recherche montre que 63% des 175 principales entités économiques mondiales sont des sociétés transnationales et non des pays³². Lorsqu'il s'agit d'établir des règlements internationaux pour les entreprises, en particulier les sociétés transnationales, l'UE a indiqué dans sa nouvelle communication commerciale qu'elle souhaitait soutenir la mise en œuvre de déclarations volontaires et non contraignantes, telles que les Principes directeurs des Nations Unies pour les entreprises et les Droits, le Pacte mondial des Nations Unies et la Déclaration tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale, et veut: «*encourager les partenaires commerciaux de l'UE à respecter ces principes internationaux et en particulier les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales*»³³.

Nous saluons tout effort de l'UE et de ses États membres pour promouvoir des principes internationaux fondés sur les droits pour les sociétés transnationales, mais nous restons préoccupés par le fait que trop d'attention aux mesures volontaires entraverait le développement de réglementations contraignantes. Une réglementation contraignante est le seul moyen de garantir structurellement et suffisamment que les entreprises protègent les droits de l'homme et utilisent durablement les ressources naturelles.

Une coalition mondiale de la société civile réunie à travers l'Alliance du Traité mondial pour démanteler le pouvoir des entreprises et mettre fin à l'impunité a élaboré une liste de six propositions clés pour garantir que les traités et les accords respectent les droits humains³⁴. Nous approuvons entièrement ces propositions.

4. L'UE doit mettre un terme à la libéralisation agricole dans les accords commerciaux, afin de protéger les femmes qui sont principalement responsables de la souveraineté alimentaire et qui sont extrêmement affectées par les catastrophes environnementales.

Les accords commerciaux globaux, bi- et multilatéraux actuellement en place et dans le processus de négociation devraient mettre fin à la libéralisation des marchés agricoles afin de permettre une flexibilité nationale dans les mécanismes de sauvegarde et les subventions, ainsi que l'augmentation des réglementations pour la spéculation alimentaire et la cessation des subventions pour les agrocarburants.

L'UE devrait également prendre ses engagements en matière d'accords environnementaux internationaux contraignants dans les accords commerciaux et mettre en place des clauses environnementales contraignantes pour prévenir l'accaparement des terres.

5. L'UE ne doit pas augmenter le fardeau des soins, qui touche de manière disproportionnée les femmes, et arrêter de privatiser les politiques sociales et la politique des biens publics dans le cadre de l'OMC et d'autres négociations commerciales.

Les accords commerciaux de l'UE devraient faciliter la réglementation de l'État et la fourniture de protection sociale, et ne pas promouvoir une libéralisation et une privatisation accrues des services publics. L'UE et ses États membres devraient limiter strictement les positions prises dans les négociations sur l'Accord sur le commerce des services(ACS) pour couvrir uniquement les professions hautement qualifiées et les prestataires de services et ne

pas inscrire dans les listes les catégories de travailleurs devant être protégées par le droit du travail national. Par les sages-femmes, les infirmières et le personnel paramédical.

6. L'UE doit garantir la participation transparente de la société civile - y compris les associations, groupes et mouvements de défense des droits des femmes - aux négociations commerciales et au suivi des accords.

La société civile devrait également faire partie des processus de négociation commerciale ainsi que du suivi des accords commerciaux conclus. Tous les accords devraient intégrer des mécanismes de surveillance qui créent un espace officiel permettant au public de surveiller l'ensemble de l'accord.

Nous voulons suggérer des propositions concrètes qui peuvent améliorer la participation de la société civile des droits des femmes et d'autres acteurs aux négociations commerciales et à son suivi:

- Accroître la transparence dans la façon dont les commentaires sur les consultations en ligne et les réunions publiques sont examinés par les responsables du commerce de l'UE.
- Veiller à ce que les positions et les textes des réunions de toutes les négociations de l'UE, y compris les révisions, soient rendus publics.
- S'assurer que tous les accords commerciaux ont des mécanismes transparents et responsables pour le suivi de l'ensemble de l'accord par le public.
- Un bureau chargé du commerce et de l'égalité au sein de la DG Commerce, "*dont le rôle consisterait à vérifier si les pays avec lesquels l'UE entretient des relations commerciales respectent les droits de l'homme, en particulier les droits des femmes*"; la résolution du PE en 2006³⁵.
- La DG Commerce devrait publier un rapport d'avancement annuel sur le commerce et le genre, et organiser des consultations annuelles avec la société civile sur les questions de genre dans la politique commerciale de l'UE.
- Des ressources devraient être disponibles au sein de la DG Commerce ou du programme d'aide au commerce de l'UE pour permettre à la société civile dans l'UE et dans les pays négociants de renforcer leurs capacités en matière d'accords commerciaux et de participer aux négociations et au suivi. Campagnes d'information publique ou réunions.

7. Les évaluations d'impact sur le développement durable doivent avoir une vision intersectorielle transversale des droits de la personne.

L'UE a mené des évaluations d'impact sur le développement durable (EIDD) sur les politiques commerciales depuis 2002, dans le cadre desquelles elle prétend examiner l'impact potentiel des accords proposés. Cependant, la principale lacune de la méthodologie EIDD actuelle est que son analyse des impacts sexospécifiques est trop étroite et superficielle³⁶.

Une EIDD devrait intégrer une analyse intersectionnelle. Étant donné que les femmes occupent de nombreuses positions différentes dans les économies, les effets des politiques doivent être étudiés et traités non pas par des catégories générales telles que «population» ou «femmes» par opposition aux «hommes», mais par des groupes et des classes différents. Par exemple, au Chili, les réalités matérielles des femmes d'affaires qui espèrent bénéficier d'une libéralisation plus poussée sont complètement différentes des groupes de femmes autochtones et migrantes qui seront lésées par de telles femmes et affectés par de telles mesures.

La collecte de données devrait être améliorée pour permettre de meilleures évaluations d'impact ex ante et ex post, car il existe des lacunes importantes dans le suivi des contributions socio-économiques des femmes dans le secteur productif formel et informel ainsi que dans le domaine de la reproduction.

Les EIDD devraient être organisées à un stade précoce afin d'éclairer les positions de négociation de l'UE et de jouer un rôle dans les négociations, ce qui n'est pas le cas actuellement³⁷. Deuxièmement, WIDE+ et son prédécesseur WIDE sont restés incertains tout en surveillant les politiques commerciales de l'UE depuis 2000, comment les EIDD ont en quelque sorte modifié les négociations et les positions de l'UE.

¹http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/october/tradoc_153846.pdf, EC Communication, "Trade for all. Towards a more responsible trade and investment policy", 2015, p8.

² [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2015/549058/EXPO_IDA\(2015\)549058_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2015/549058/EXPO_IDA(2015)549058_EN.pdf), Study commissioned by the EP: "the EU's Trade Policy: from gender blind to gender sensitive?", 2015.

³ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&language=EN&reference=P6-TA-2006-389>, European Parliament resolution on perspectives of women in international trade (2006/2009(INI)).

⁴ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=REPORT&reference=A8-2018-0023&format=XML&language=EN>, European Parliament motion 'Gender in EU Trade Agreements'.

⁵ Reference 2, p20.

⁶ <http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1632>, Announcement International Forum on women and trade, 20 June, 2017. See also the WTO Declaration on women's economic empowerment that has been rejected by over 160 women's rights and other civil society associations because of its uncritical position towards new and ongoing liberalization proposals its and limited scope on promoting measures for women entrepreneurs and those in small and medium business: <https://wideplus.org/2017/12/14/wide-together-with-more-than-160-civil-society-associations-called-on-governments-to-reject-the-wto-declaration-on-womens-economic-empowerment/>

⁷ Wennekers, S.: "The Relationship between Entrepreneurship and Economic Development: Is It U-Shaped?", NOW publishers 2010.

⁸ See the final session on this EU-CELAC seminar held in 2016, <https://wideplus.org/wide-participated-in-eu-celac-seminar-on-gender-equality-and-womens-economic-empowerment-7-8-march-2016/>.

⁹ See for example, Sassen S., "Expulsions. Brutality and Complexity in the Global Economy", 2014, Belknap Press.

¹⁰ <http://www.s2bnetwork.org/new-ec-trade-strategy-reinforces-corporate-bias/>, Press release November 2015.

¹¹ <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=16031>, Press release June 2015. And, see also: UN Committee on Economic, Social and Cultural Rights have been urging countries for several years to apply a human-rights based approach to international trade policies in line with their human rights obligations (see, the UN Committee on Economic, Social and Cultural Rights (CESCR), Consideration of reports submitted by States parties under articles 16 and 17 of the Covenant: Concluding observations of the Committee on Economic, Social and Cultural Rights : Germany, 12 July 2011, E/C.12/DEU/CO/5, para. 9.)

¹² Building on the categories examined in:

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/571388/IPOL_STU\(2016\)571388_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/571388/IPOL_STU(2016)571388_EN.pdf), Study for the EP FEMM Committee, "Gender in EU trade policy", 2016, p. 18

¹³ Domínguez R Edme, Rosalba Icaza, Cirila Quintero, Silvia Lopez, and Åsa Stenman, "Women workers in the Maquilas and the debate on global labour standards", in *Feminist Economics* Oct. 2010. Vol 16 nr 4, pp 185-209. This global trend has been visible for over a decade, see Harcourt, W. *Gender and Economic Justice: trends, contradictions and dilemmas*, 2005, available through writing to info@wide-network.org (part of WIDE archive).

¹⁴ We note EU's official stance has suggested to exclude some essential social services from trade liberalisation negotiations, however we have not heard of concrete binding proposals that would ensure all basic services are excluded trade agreements

¹⁵ WIDE 'In Search of Economic Alternatives for Gender and Social Justice: Voices from India', published in 2009, edited by C. Wichterich, <http://wideplus.org/resources>.

¹⁶ http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/unw_progressreport.pdf, UN Women report, "Progress of world's women 2015-2016. Transforming economies, realizing rights", 2015

¹⁷ Bargawi H., Cozzi G. and Himmelweit S. (ed): 'Economics and Austerity in Europe: gendered impacts and sustainable alternatives', Routledge 2017.

¹⁸ <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2005/wp05112.pdf>, Baunsgaard, T. and M. Keen. 2005. 'Tax revenue and (or?) trade liberalization', IMF working paper WP/05/112. Discussed in Making trade work for gender equality, GADN 2017.

<http://gadnetwork.org/gadn-publications/> #Briefings

¹⁹ UNCTAD, "Who is benefiting from trade liberalization in Cape Verde? A gender perspective". Geneva: United Nations, 2011.

²⁰ Capraro, C. "Taxing men and women: why gender is crucial for a fair tax system", 2014. Discussed in Making trade work for gender equality, GADN 2017. <http://gadnetwork.org/gadn-publications/> #Briefings. VAT is a regressive tax that thus impact more heavily poorer people, who are more often women

²¹ <http://wedo.org/wp-content/uploads/2016/11/GGCA-RP-FINAL.pdf>, Global Gender Climate Alliance, "Gender and Climate Change: a closer look at Existing Evidence", 2016.

²² Gender, climate change and food security (542.0 kB), UNDP "Gender, climate change and food security", 2016.

²³ <http://www.fao.org/docrep/013/i2050e/i2050e.pdf>, FAO "The state of food and agriculture: Women in agriculture, closing the gender gap in development", 2012, and Gender, climate change and food security, UNDP "Gender, climate change and food security", 2016.

²⁴ See previous reference, second source.

²⁵ <http://wbi.worldbank.org/~media/WBG/WBL/Documents/Reports/2016/Women-Business-and-the-Law-2016.pdf>, World Bank. "Women, business and the law: getting to equal". 2016.

²⁶ UNCTAD 2014d, volume 2, 39 and 47 and Making trade work for gender equality, GADN, 2017.

-
- ²⁷ <http://unctad.org/en/pages/newsdetails.aspx?OriginalVersionID=1449>, press release UNCTAD on UNCSW, "Without a gender perspective, trade policy may undermine women's empowerment", 2017.
- ²⁸ [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/571388/IPOL_STU\(2016\)571388_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/571388/IPOL_STU(2016)571388_EN.pdf), Study for the EP FEMM Committee, "Gender in EU trade policy", 2016, p. 7
- ²⁹ <http://ec.europa.eu/trade/policy/accessing-markets/dispute-settlement/>
- ³⁰ <http://www.iisd.org/itn/2011/04/07/the-problem-of-moral-hazard/>, Bonnitca, J.: 'The problem of moral hazard and its implications for the protection of 'legitimate expectations' under the fair and equitable treatment standard', Investment Treaty News, 2011. In: Making trade work for gender equality GADN 2017.
- ³¹ See the joint petition of a number of human rights NGOs filed in the case of 'Foresti et al v South Africa': <http://www.italaw.com/sites/default/files/case-documents/ita0333.pdf>; Australian Fair Trade and Investment Network. 2014. 'The injustice industry: Egypt challenged over rise to minimum wage', 25 Jun. <http://aftinet.org.au/cms/veolia-vs-egypt-workers-2014>; Center for International Environmental Law. Undated. 'Empowering people and protecting rights in El Salvador: Pac rim mining'. <http://www.ciel.org/project-update/pacific-rim/>.
- ³² <https://www.awid.org/publications/challenging-corporate-power-struggles-womens-rights-economic-and-gender-justice>, AWID and the SolidarityCenter "Challenging corporate power: Struggles for women's rights, economic and gender justice", 2016.
- ³³ http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/october/tradoc_153846.pdf, EC Communication, "Trade for all. Towards a more responsible trade and investment policy", 2015, p25.
- ³⁴ http://www.stopcorporateimpunity.org/wp-content/uploads/2016/10/SIX-points_ENG.pdf, Stop Corporate Impunity Coalition, "Building a UN Treaty on Human Rights and TNCs", 2016
- ³⁵ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&language=EN&reference=P6-TA-2006-389>, European Parliament resolution on perspectives of women in international trade (2006/2009(INI)).
- ³⁶ <https://eu.boell.org/en/2017/02/22/gender-sensitive-trade-feminist-perspective-eu-mercosur-free-trade-negotiations>, the author concludes that the Mercosur-EU SIA is superficial.
- ³⁷ Idem.

Ce résumé est basé sur le document de synthèse rédigé ([full position paper](#)) par le groupe de travail WIDE+ sur le Commerce et le Genre, un groupe d'experts en commerce et en genre qui mène une analyse féministe des politiques commerciales externes de l' UE: Georgios Altintzis, Edmé Dominguez, Marion Sharples, Patricia Muñoz Cabrera, Christa Wichterich, Sarah Burr, Tessa Khan and Gea Meijers (chief editor).

Chief editor briefing paper: Marion Sharples. Translation: Janviere Ntamazeze.

Droit d'auteur © 2018 WIDE+

Toute partie de cette publication peut être reproduite sans autorisation à des fins éducatives et à but non-lucrative si la source est mentionnée. WIDE+ appréciera une copie du texte dans lequel le document est utilisé ou cité. Veuillez l'envoyer à l'info@wide-network.org.

This briefing paper is available in English, Spanish, French and German at:
www.wideplus.org

